

BULLETIN D'INSCRIPTION

Tourisme et marketing des services : mettre en place et perfectionner son écoute client pour s'améliorer en continu

Formation à distance

Jeudi 22 et vendredi 23 mai 2025 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Bulletin d'inscription à retourner jeudi 15 mai 2025 au plus tard, à formations@atout-france.fr

1 ^{er} inscrit : nom et prénom :	
Fonction et organisme :	
Adresse complète :	
Courriel : Téléphone :	
Numéro d'adhérent Atout France (différent du N° d'immatriculation) :	
Participera à la formation	Tarif Adhérent Atout France <input type="checkbox"/> 995,00 € HT (1 194,00 € TTC)
	Tarif Non adhérent <input type="checkbox"/> 1 243,00 € HT (1 491,60 € TTC)

2 ^e inscrit : nom et prénom :	
Fonction et organisme :	
Adresse complète :	
Courriel : Téléphone :	
Participera à la formation	Tarif Adhérent Atout France <input type="checkbox"/> 995,00 € HT (1 194,00 € TTC)
	Tarif Non adhérent <input type="checkbox"/> 1 243,00 € HT (1 491,60 € TTC)

Montant total des inscriptions € HT **soit**€ TTC

Votre inscription sera prise en compte à la condition que tous les champs ci-dessus soient complétés

Contacts inscription	Isabelle CHEVASSUT isabelle.chevassut@atout-france.fr	01 42 96 74 39
	Christelle LE ROY christelle.leroy@atout-france.fr	01 42 96 74 62

Coordonnées OBLIGATOIRES de la structure à facturer, si différentes des coordonnées déjà indiquées plus haut, la facture ne pourra en aucun cas être modifiée.

Facturation OPCO <input type="checkbox"/>	N° dossier * :	Autre <input type="checkbox"/>
Etablissements publics : CHORUS <input type="checkbox"/>	SIRET :	
	N° Bon de commande :	
Organisme :		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
N° de TVA intracommunautaire :		

*** Obligatoire pour valider votre inscription**

Date :

Signature et cachet :

Obligatoire : signature du Directeur et cachet de l'établissement si inscription par l'Employeur. Vaut acceptation des CGV.

Conditions Générales de Vente : passée la date de jeudi 15 mai 2025 et sans annulation écrite et datée de votre part, les frais de participation à cette formation sont dus. Votre règlement doit impérativement nous parvenir AVANT la formation. Dans le cas contraire, Atout France se réserve le droit de refuser la participation à la formation à l'inscrit(e). (Collectivités : l'inscription a valeur de service fait).